



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du Travail, de la Santé, des  
Solidarités et des Familles

### INTITULE DU POSTE

**Chef du service enseignements adaptés et dispositifs inclusifs (H/F)**

Référence RIME Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat : FPEEDU01

Domaine fonctionnel : EDUCATION ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Métier ou emploi-type : Responsable de service d'un établissement d'éducation et ou de formation

### FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

<b>Fiche N° (ne pas renseigner)</b>	Catégorie : Encadrement supérieur <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/>
<b>Cotation, s'il y a lieu :</b>	Corps et grade : <b>Agent titulaire ou contractuel de catégorie A</b> Poste vacant : <input checked="" type="checkbox"/> Date de prise de poste souhaitée : 1 er octobre 2025
<b>Date de mise à jour : (Août 2025)</b>	Travail hebdomadaire de 38h30 – 45 jours de congés (CA et RTT à prendre lors des congés scolaires)

### LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : **INSTITUT NATIONAL DE JEUNES SOURDS DE PARIS**

Adresse : **254 rue Saint-Jacques, PARIS 75005**

#### Missions de la structure :

L'Institut National de Jeunes Sourds (INJS) de Paris est un établissement public administratif national d'enseignement spécialisé, sous la tutelle du Ministère chargé des Solidarités et de la Santé. Conformément au décret du 26 avril 1974 et aux dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), l'INJS accueille et accompagne des enfants et adolescents sourds, sur notification des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), via une décision d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), au titre de son

agrément d'Institut d'Éducation Spécialisée.

L'INJS de Paris a pour missions de :

- Assurer un enseignement, une formation professionnelle, et une préparation à la vie sociale adaptés aux besoins des jeunes sourds ;
- Accompagner de manière pluridisciplinaire les jeunes sourds de 3 à 21 ans dans leur parcours scolaire et de vie ;
- Contribuer au dépistage, à l'appareillage auditif, à l'intervention médico éducatrice précoce et post scolaire, ainsi qu'à l'information et à l'orientation des familles ;
- Participer à la recherche sur la surdité et ses implications ;
- Informer, orienter et sensibiliser le public autour des enjeux liés à la surdité ;
- Valoriser le patrimoine, l'histoire et la culture de l'Institut.

L'INJS accueille environ 280 jeunes, dont 90 en internat. Certains suivent leur scolarité à l'INJS, tandis que d'autres sont inclus dans une vingtaine d'établissements partenaires de l'Éducation Nationale au sein de l'Académie de Paris. Chaque jeune bénéficie d'un projet individuel d'accompagnement, intégrant un suivi médical spécifique, la compensation de leur handicap, l'acquisition des compétences scolaires et professionnelles, pour favoriser leur inclusion familiale, sociale et professionnelle.

Fondé en 1791, l'INJS de Paris est considérée comme la première école publique au monde dédiée à l'éducation des jeunes sourds. Il est dépositaire d'un riche patrimoine historique et culturel, lié à la figure emblématique de l'Abbé de l'Épée, précurseur dans l'éducation des sourds et de la Langue des Signes Française (LSF).

#### Missions du service :

Le service pédagogique est composé de deux chefs de service qui se partagent le périmètre des dispositifs d'enseignement et de scolarisation, en interne et en externe.

Sous l'autorité du directeur de l'INJS, le chef de service « **Enseignements adaptés et dispositifs inclusifs** » travaille de façon concertée et conjointe avec son homologue, chef du service « Formation, insertion professionnelle et apprentissage ».

Il contribue au management collectif des effectifs d'enseignants, de professeurs et de tous les professionnels d'accompagnement scolaire (interfaces de communication en LSF, codeurs en Langue Française Parlée Complétée). Il œuvre et participe à la définition et à la mise en œuvre des objectifs stratégiques fixés dans le projet d'établissement, ainsi qu'à l'approche pluridisciplinaire garante d'une réponse adaptée pour l'ensemble des jeunes suivis au sein de l'Institut.

Le service pédagogique accompagne les jeunes engagés dans les filières adaptées, généralistes et technologiques de la maternelle au lycée. En tant que membre de l'équipe de direction, et avec l'appui d'un « secrétariat des élèves composé de deux agents administratifs, les deux chefs de service pédagogiques encadrent les missions de l'équipe pédagogique pour renforcer les priorités en matière d'enseignements adaptés et d'inclusion, ainsi que la qualité de l'orientation. Ce service recouvre :

- Un parcours adapté au sein de l'Institut avec les « classes à projet » sur 2 ans (cycle 3) en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, les classes de cycle 4, 6<sup>ème</sup> détermination, 5<sup>ème</sup> passerelle, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> dites de « Découverte Professionnelle », conçues comme un tremplin vers un parcours pré professionnel, ouvrant à des passerelles vers la poursuite dans les dispositifs inclusifs ;
- Le parcours Français oral / LFPC sur les dispositifs d'inclusion collective en milieu ordinaire de 3 à 20 ans pour les filières générales et technologiques ;
- Les parcours inclusifs individuels de 3 à 20 ans en milieu ordinaire pour les filières générales et technologiques.

Tous les parcours des élèves prennent en compte les choix et projets linguistiques et scolaires de l'élève ainsi que les autres besoins médicaux et éducatifs.

#### DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui  Non

#### Composition du service :

- 48 professeurs
- 11 Interfaces de communication en LSF et LPC
- Coordinatrice inclusion et insertion en milieu professionnel (1 agent)
- Coordinatrice UFA (1 agent)
- 2 secrétaires
- Service de suite (1 agent)

**Le chef du service « Enseignements adaptés et dispositifs inclusifs » assure l'autorité hiérarchique des personnels du service de manière partagée avec l'autre chef de service pédagogique.**

#### Missions

- Impulser et porter le développement de partenariats favorisant l'inclusion scolaire ;
- Proposer des actions et projets susceptibles d'améliorer la qualité des formations proposées par l'INJS ;
- Organiser le développement des enseignements ;
- Veiller à la mise en œuvre des projets individualisés ;
- Assurer la coordination des évaluations des jeunes et des procédures d'orientation ;
- Participer aux procédures d'admission ;
- Piloter des projets institutionnels dans le cadre du projet d'établissement ;
- Animer et coordonner les relations avec les établissements partenaires ;
- Assurer le lien étroit avec les partenaires et notamment ceux du Rectorat de Paris ;
- Être le référent des parents pour tout ce qui concerne la formation des jeunes sur toute la dimension opérationnelle au sein des dispositifs qu'il/elle coordonne ;
- Assurer le management, l'animation et le soutien des équipes placées sous son autorité ;
- Participer à l'évaluation professionnelle de ses collaborateurs ;
- Soutenir les professionnels notamment via la formation initiale et continue.

Le chef de service identifie et propose aussi des mesures de modernisation et d'amélioration de l'activité au bénéfice des jeunes.

Il participe aux différentes instances, commissions et instances spécialisées dans son périmètre d'activité ainsi qu'au Conseil d'administration, CSA, Conseil de vie sociale...

Il assure un travail collaboratif avec l'ensemble des services notamment éducatif et les services médicaux afin d'apporter une réponse adaptée et personnalisée en fonction des problématiques rencontrées (organisation matérielle, logistique, financière et RH), en lien avec le secrétariat général.

Enfin il pilote et soutien des projets citoyens en lien avec les professionnels et les partenaires impliqués. Il suit aussi l'organisation des événements institutionnels, commémorations et actions impliquant les jeunes.

Au titre de référent laïcité de l'établissement, il initie et porte des projets auprès des élèves.

Les Partenaires institutionnels : MDPH, Inspection pédagogique DGCS et Rectorat de Paris, établissements scolaires partenaires de l'Education nationale

Spécificités du poste / Contraintes : Poste logé en nécessité absolue de service avec astreintes.

## PROFIL SOUHAITE

### Compétences requises sur le poste

#### Connaissances

Environnement institutionnel et administratif

Environnement spécifique à l'Education Nationale

Langue des signes française et LfPC appréciables

Pilotage de projets et pratique de la pluridisciplinarité

Formation spécialisée à la pédagogie des jeunes sourds appréciée

	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<b>Savoir-faire E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)</b>				
Aptitude à encadrer et coordonner des équipes	x			
Pilotage de projets et de réseau	x			
Qualités relationnelles et de communication	x			
Capacité de travail et disponibilité	x			

*E - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine (niveau 4 du dictionnaire des compétences)*

*M - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat (niveau 3 du dictionnaire des compétences)*

*A - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements (niveau 2 du dictionnaire des compétences)*

*N - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...) (niveau 1 du dictionnaire des compétences)*

#### **Savoir êtres structurants attendus :**

- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Savoir impulser et faire preuve d'initiative dans les projets
- Avoir le sens de l'écoute, du dialogue et de la médiation
- Avoir le sens de l'analyse et de la synthèse

Faire preuve de loyauté et de discrétion professionnelle

#### **Expérience professionnelle**

Expérience professionnelle souhaitée dans le domaine pédagogique, enseignement, management, gestion d'équipe.

## FORMATION

### Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail (T1)

1 Langue des signes française et LfPC

2 Logiciels métiers (Pronote, Océalia pour le Projet individualisé)

### Autres formations utiles au poste

1 Management, pédagogie

2 En fonction de l'actualité et des projets

Durée d'affectation souhaitée sur le poste : 3 ans minimum.

## CONTACTS

Directeur, Monsieur Paul FLAD - tél : 01 53 73 14 96 / Mail : [pflad@injs-paris.fr](mailto:pflad@injs-paris.fr)

Directeur adjoint, Monsieur Frédéric SALLET - tél : 01 53 73 14 74 / Mail : [fsallet@injs-paris.fr](mailto:fsallet@injs-paris.fr)

Responsable du service des ressources humaines, Madame Marie-Françoise CALVINO – tél : 01 53 73 14 18 / Mail : [mfcavino@injs-paris.fr](mailto:mfcavino@injs-paris.fr)